

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 07/04/2022

Dossier complet le : 07/04/2022

N° d'enregistrement : 2022 - 0514

### 1. Intitulé du projet

Création d'un cheminement piétonnier

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OZANAM

Nom, prénom et qualité de la personne

ROFFIANT Antoine Directeur Général

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 0 3 1 4 9 9 8 3 0 0 0 2 3

Forme juridique SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Création d'un cheminement piétonnier de 710 mètres de long par 2 mètre de large et d'un jardin partagé

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Ozanam envisage la réalisation d'une desserte piétonne depuis la résidence Morne Costé quartier La Laugier jusqu'à la zone d'activités commerciale et industrielle sur la commune de Rivière Salée.

Les parcelles où sont implantées la résidence Morne Costé, section L N°747, 750, 584, 583, 582 et 581 sont toutes mitoyennes avec la rue Morne Costé. Les parcelles entre la rue et les bâtiments sont actuellement en friche et le dénivelé du point bas est de 25 mètres.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de proposer l'aménagement d'une desserte piétonne vers la zone d'activités commerciales et industrielles du bourg.

Le piétonnier envisagé sera de largeur 2m sur une longueur de 710m, sa pente sera comprise entre 2 et 17% avec des paliers de repos tous les 20m.

Ce cheminement sera accompagné d'équipements et d'aménagement qui offriront aux usagers un parc sécurisé utilitaire pour une amélioration du cadre de vie.

Un jardin communautaire sera aussi implanté à proximité du cheminement, dans lequel, nous prévoyons la plantation d'une quarantaine d'arbres fruitiers.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Durant la phase travaux, la zone d'étude sera soumise à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles, etc...).

Les effets sur le milieu, seront limités dans le temps (terrassement...) et maîtrisés.

Les travaux seront susceptibles d'avoir une incidence ponctuelle sur les eaux superficielles. Des mesures de protections spécifiques seront mise en place afin d'éviter ou de réduire ces effets.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Durant la phase d'exploitation, la zone sera occupé par les habitants de la résidence Morne Costé souhaitant se rendre à pied dans les différentes zones d'activités et/ou voulant participer au développement et l'entretien du jardin partagé.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des parcelles	2,65ha
longueur du cheminement	710 ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelles L 747, L750, L584, L583,  
L582, L581  
Quartier la Laugier  
97215 Rivière Salée

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur le territoire de la commune de Rivière Salée
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			Le plan de prévention des risques de la commune de Rivière Salée
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du cheminement piétonnier peut perturber ponctuellement les espèces en place (effet réversible et limité dans le temps)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par: -un aléas fort pour les séismes (comme toute la Martinique) -un aléas faible-nul à moyen pour les mouvements de terrains Le zonage réglementaire est jaune sur la totalité des parcelles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantiers.
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantiers.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations pourront être ressenties lors de la réalisation des travaux. Elles seront ponctuelles et limitées dans le temps.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le cheminement piétonnier sera éclairé la nuit, de nouveaux candélabres seront installés. Les émissions lumineuses seront conforme à la réglementation.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, les zones concernées sont en friche et font partie intégrante de la résidence Morne Costé. En situation future, la zone, sera occupée par le cheminement piétonnier et le jardin partagé. Le projet, n'aura pas d'impact sur l'usage global des sols du quartier La Laugier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase chantier, les travaux seront réalisés de préférence en période sèche pour les opérations susceptibles de libérer des MES. La durée des travaux sera réduite au minimum afin de limiter la gêne aux riverains.

Les produits et déchets seront stockés dans une zone dédiée et étanche.

Une surveillance accrue du chantier permettra d'intervenir rapidement en cas de pollution accidentelle.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est concerné par aucun zonage de milieu naturel sensible.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à *Schœlcher*

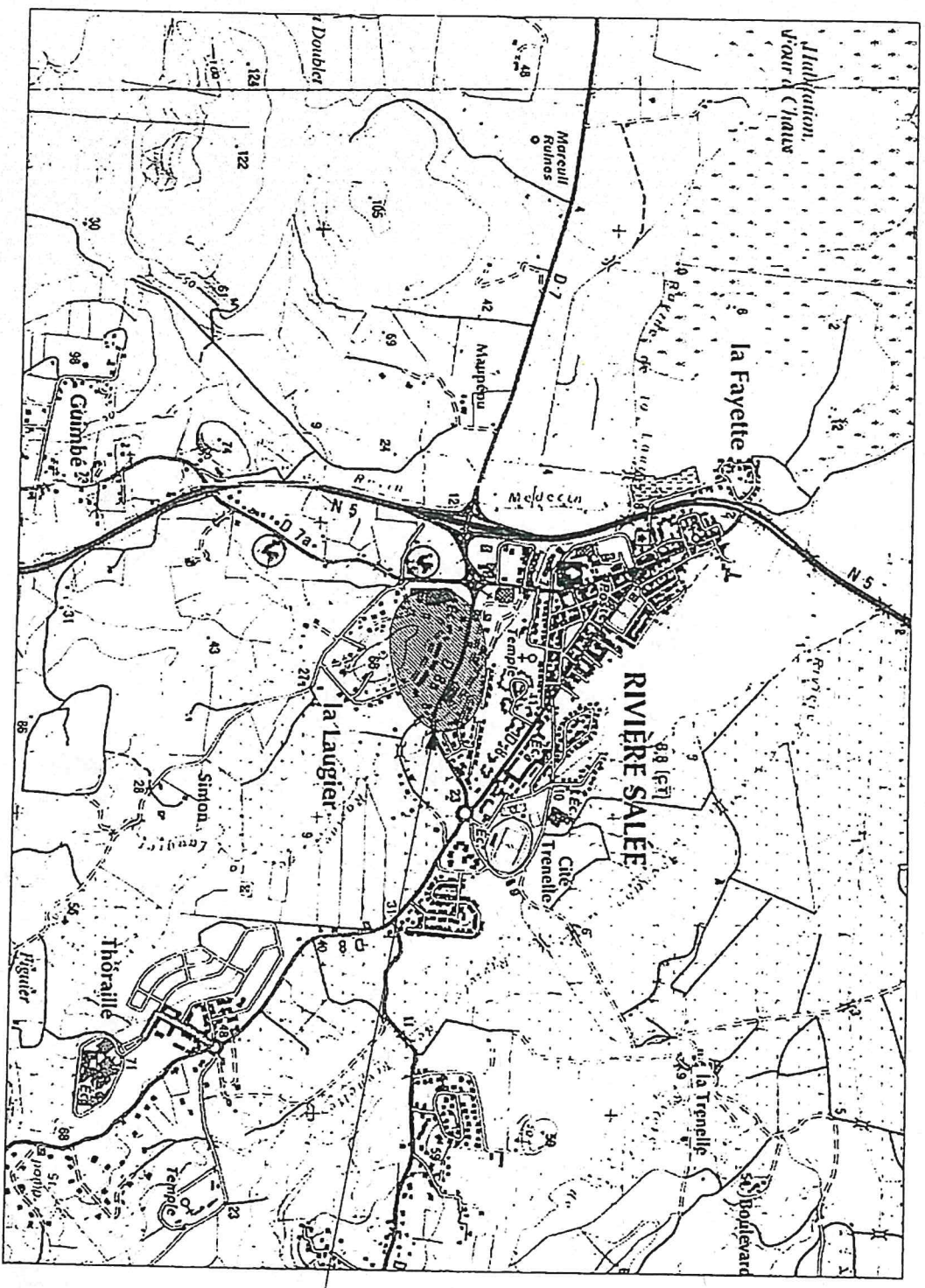
le, *01/04/2022*

Signature

**OZANAM**   
Groupe ActionLogement  
SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS  
A LOYER MODÉRÉ OZANAM  
Pointe de Jaham - 97233-SCHŒLCHER  
  
Responsable des Projets Urbains et Développement Durable  
**Nathalie FREIRE-DIAZ**



# SITUATION

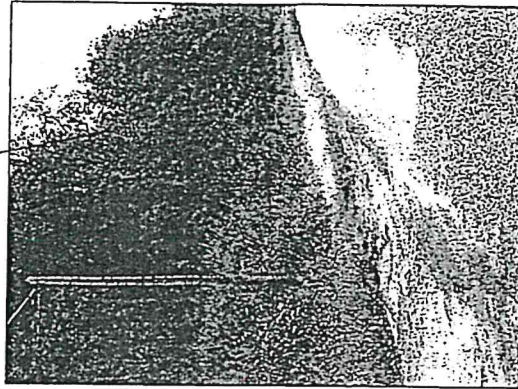
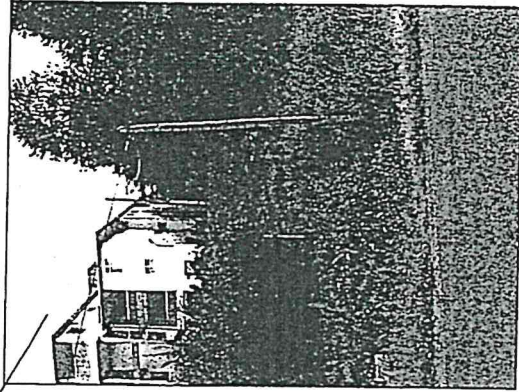
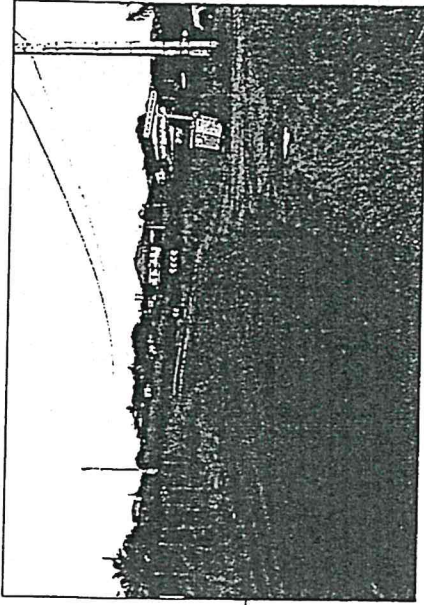
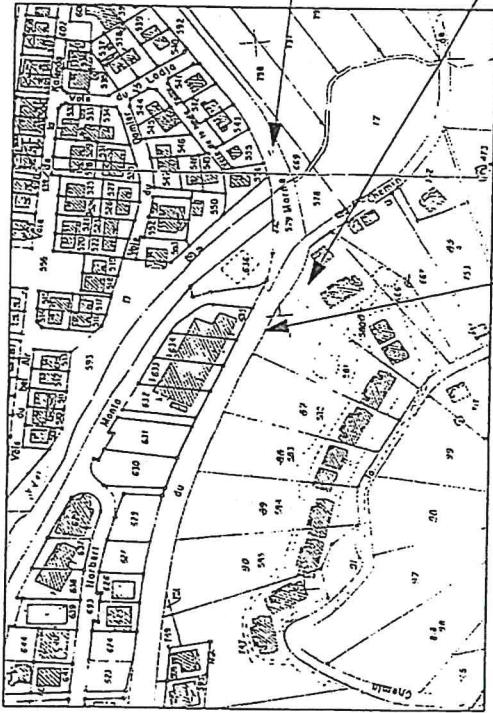


Zone d'étude

PROJET D'AMENAGEMENT - "LE BELVEDERE DU MORNE COSTE" - RIVIERE-SALEE -

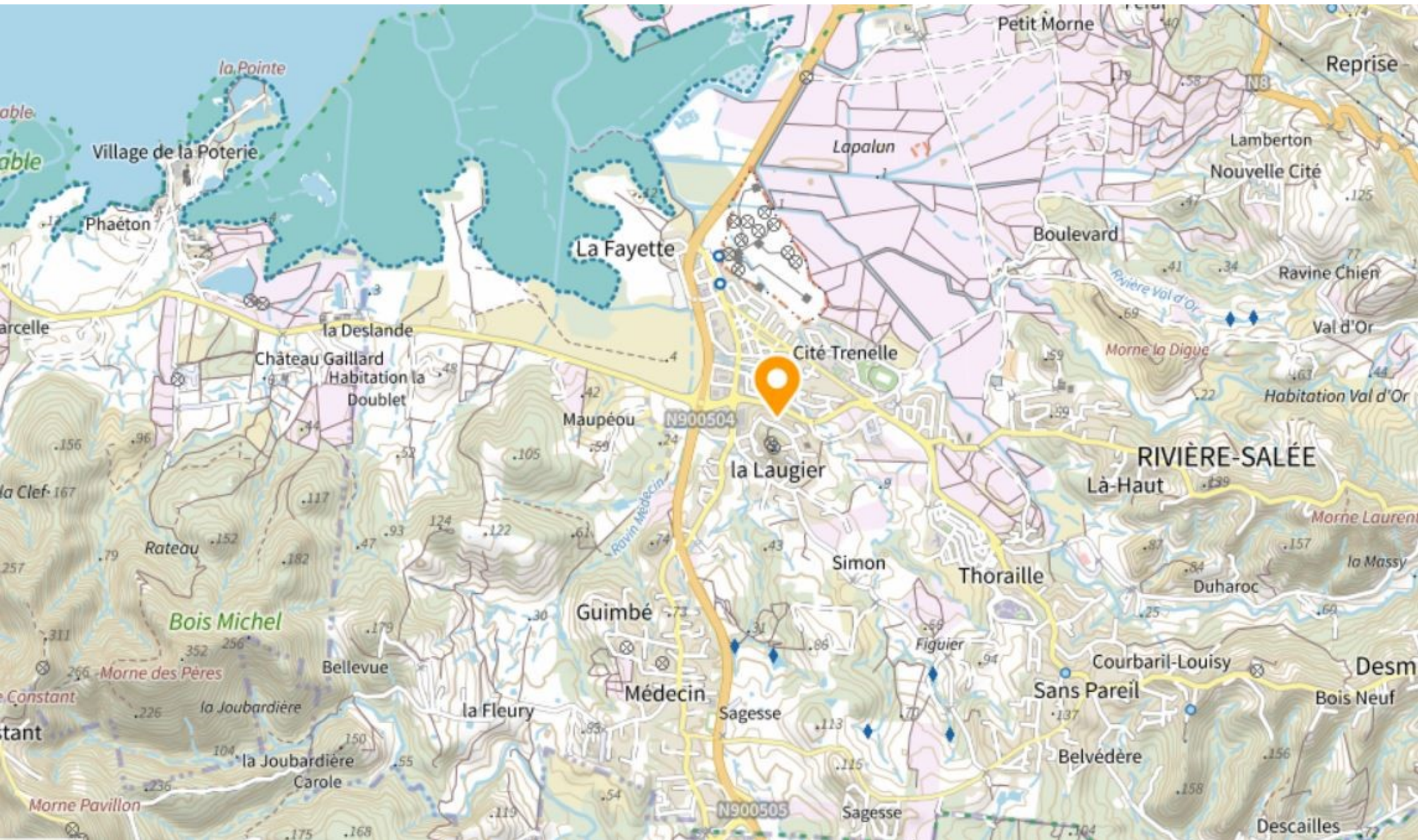


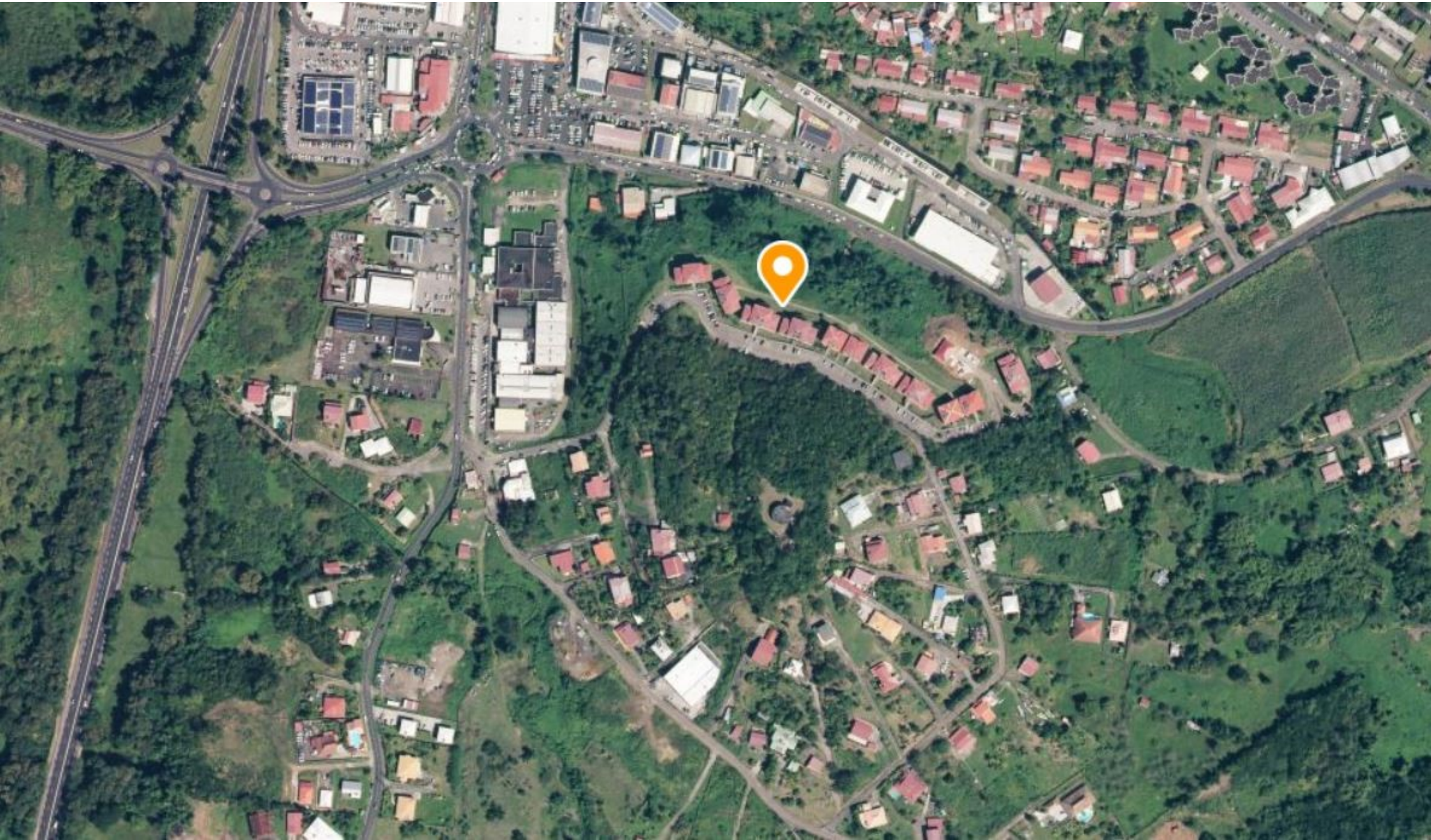
ETAT EXISTANT













**LEGENDE:**

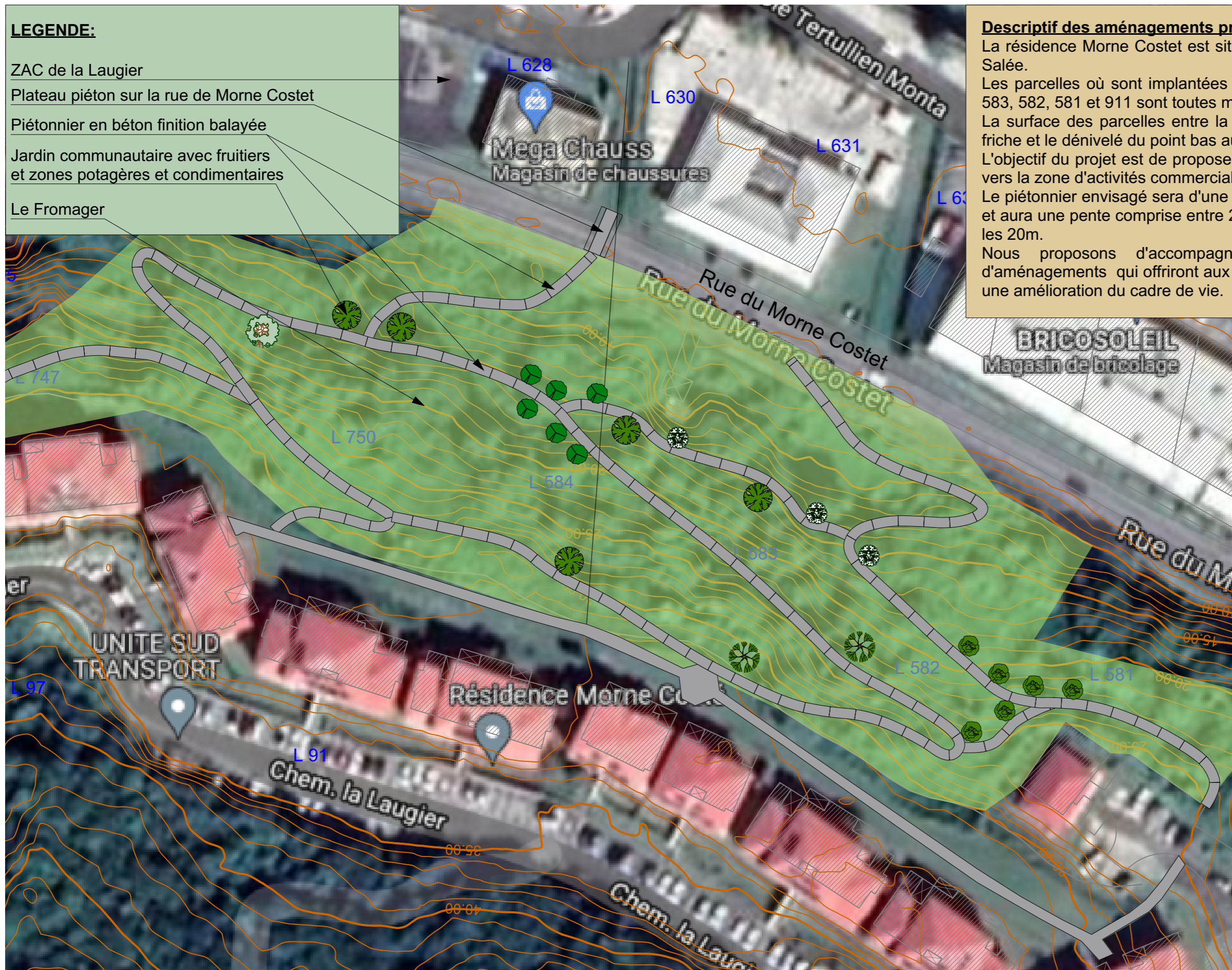
ZAC de la Laugier

Plateau piéton sur la rue de Morne Costet

Piétonnier en béton finition balayée

Jardin communautaire avec fruitiers  
et zones potagères et condimentaires

Le Fromager

**Descriptif des aménagements projetés:**

La résidence Morne Costet est située sur les hauteurs du bourg de Rivière Salée.

Les parcelles où sont implantées la résidence, section L N°747, 750, 584, 583, 582, 581 et 911 sont toutes mitoyennes avec la rue de Morne Costet.

La surface des parcelles entre la rue et les bâtiments est actuellement en friche et le dénivelé du point bas au point haut est de 25 mètres.

L'objectif du projet est de proposer l'aménagement d'une desserte piétonne vers la zone d'activités commerciale et industrielle du bourg.

Le piétonnier envisagé sera d'une largeur de 2m et d'une longueur de 710m et aura une pente comprise entre 2% et 17% avec des paliers de repos tous les 20m.

Nous proposons d'accompagner ce piétonnier d'équipements et d'aménagements qui offriront aux usagers un parc sécurisé et utilitaire pour une amélioration du cadre de vie.

**Les équipements et aménagements proposés:**

- Travaux de VRD (piétonnier et gestion des eaux pluviales)
- Travaux d'éclairage avec la priorité vers une option solaire.
- La préservation et la mise en valeur de zone boisée et de certains arbres symboliques du site.
- et l'aménagement paysager avec l'intégration d'un jardin communautaire.

**Le jardin communautaire**, partagé, associatif ou encore collectif, est un jardin rural ou urbain géré en commun par un groupe d'habitants. On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public.

Dans le cadre de notre projet, nous prévoyons la plantation de 40 arbres fruitiers et la délimitation de plusieurs parcelles potagères et condimentaires avec l'alimentation des jardins par la mise en place d'équipements de récupération d'eaux de pluies.

Maître d'ouvrage:



Maîtrise d'oeuvre:



Atelier d'Architecture du Paysage  
Impasse Bertrand - Duchesne 1  
97232 Le lamentin  
Tél.: 0596 42 38 73  
GSM: 0696 910 911  
Email: 2ap.gaillard@orange.fr

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

Commune de Rivière Salée

RESIDENCE MORNE COSTET

Aménagement d'une desserte piétonne à la zone d'activités commerciale et industrielle

Plan paysage

04/01/2022

ESQ

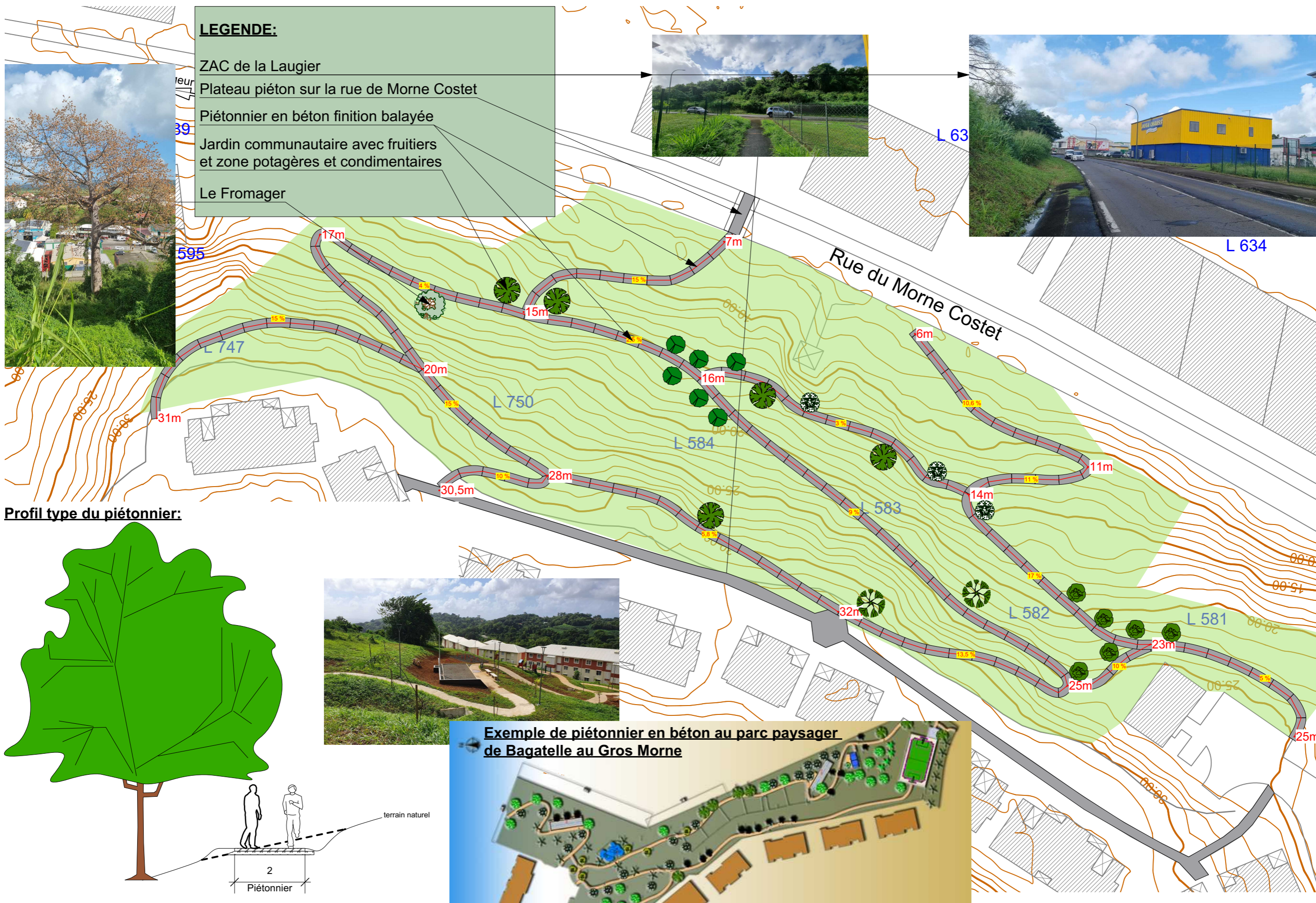
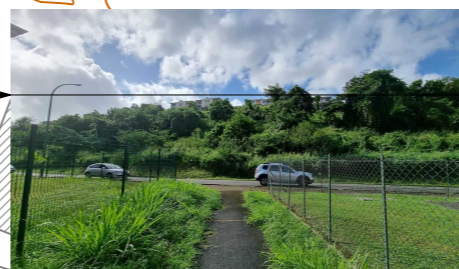
PL N°.  
PL02  
Ind.A

PLAN DE MASSE  
avec altimétries et pentes

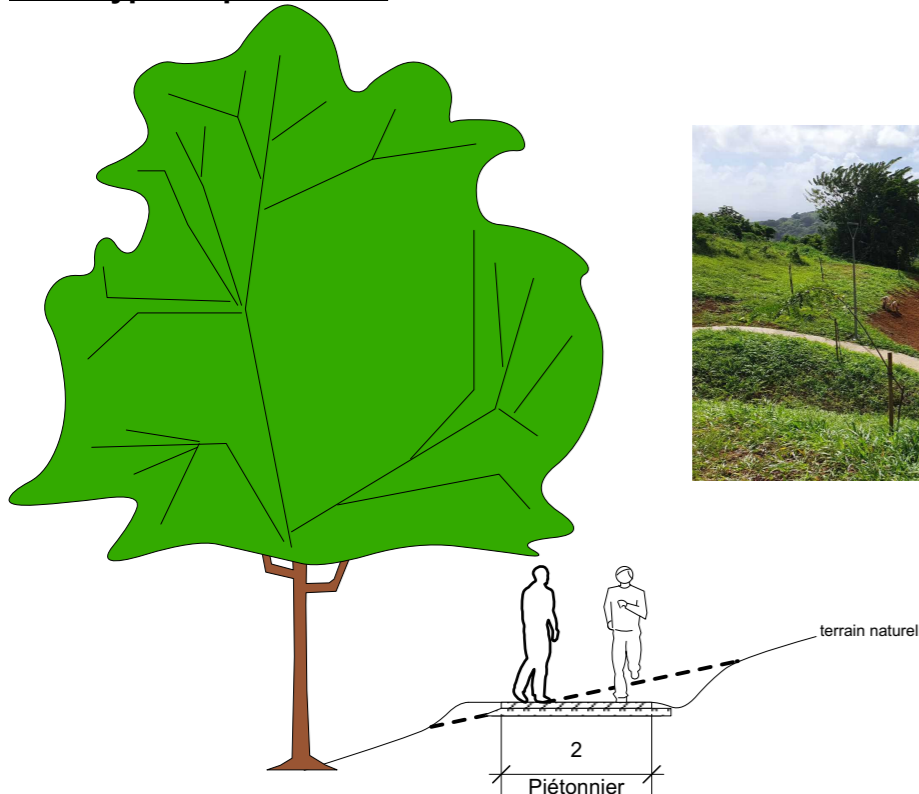
Ech.: 1/750

**LEGENDE:**

- ZAC de la Laugier
- Plateau piéton sur la rue de Morne Costet
- Piétonnier en béton finition balayée
- Jardin communautaire avec fruitiers et zone potagères et condimentaires
- Le Fromager



**Profil type du piétonnier:**



**Exemple de piétonnier en béton au parc paysager de Bagatelle au Gros Morne**

